

Un besoin ? Une question ?

Nous contacter :



03.61.10.33.46
07.88.82.33.60



handisante@chsa.fr




Centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux
Consultations dédiées au handicap
19 rue des anciens d'A.F.N
59230 Saint-Amand-les-Eaux



Allô HANDISANTE !

Infirmier Coordinateur
DHOTE Ludovic

 03.61.10.33.46
07.88.82.33.60

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



Le Centre hospitalier de St-Amand les Eaux a été retenu par l'ARS Hauts-de-France pour déployer un dispositif de consultations dédiées au bénéfice de personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Créer un guichet unique d'accès aux soins courants, dans les situations complexes pour lesquelles l'offre de soins est difficilement accessible,
- Constituer une équipe ressource identifiée sur le territoire pour les professionnels de santé et du champ médico-social,
- Permettre un accès à la santé à toutes personnes en situation de handicap,
- Constituer un dispositif de réponse aux besoins complémentaires à l'offre de soins actuelle sur le territoire,
- Sensibiliser les professionnels de santé pour que la majorité du public concerné puisse recourir aux soins de ville en première intention,
- Améliorer la prise en compte de la douleur.

Ce dispositif propose :

- Une consultation médicale spécialisée et adaptée aux personnes en situation de handicap.
- Un accompagnement et une orientation pour l'accès aux soins courants.

Qui compose l'équipe coordinatrice ?

- Deux médecins référents
- Un Infirmier coordinateur
- Une infirmière
- Une secrétaire

Qui est concerné par le dispositif HANDISANTE ?

- Tous les enfants et adultes en situation de handicap, résidant à domicile ou en établissement, se trouvant en échec de soins, pour tout type de consultation.

Qui peut faire appel au dispositif HANDISANTE ?

- Les personnes en situation de handicap.
- L'entourage, la famille.
- Les structures sociales et médico-sociales (MAS, FAM, Foyers...).
- Les professionnels de santé libéraux (médecin traitants, infirmiers...).

Comment intervient l'équipe coordinatrice HANDISANTE ?

Les demandes reçues sont évaluées par le médecin référent afin d'identifier les besoins de la personne.

L'infirmier coordinateur contacte le demandeur afin de prendre RDV avec un spécialiste si nécessaire, pour une orientation la plus adaptée et de proximité.